Le CESE a adopté son avis "REACh et la maîtrise du risque chimique : un bilan positif, un outil à améliorer "

Catégorie Vie de l'assemblée Date de publication Publiée le 14/01/2020 Saisine liée :

REACh et la maîtrise du risque chimique : un bilan positif, un outil à améliorer

Chapeau

L'avis "<u>REACh et la maîtrise du risque chimique : un bilan positif, un outil à améliorer</u>", rapporté par <u>Catherine Tissot-Colle</u>, au nom de la <u>section de l'Environnement</u> présidée par <u>Anne-Marie Ducroux</u> a été adopté avec 146 voix pour, 2 abstentions, 0 contre.

Corps

Téléchargez l'avis Téléchargez la fiche communication

Dix ans après sa création, le règlement européen REACh, acronyme anglais signifiant « Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques », doit aujourd'hui répondre à l'enjeu majeur de santé publique et d'environnement pour les entreprises comme pour les particuliers, qu'est la maîtrise des risques liés aux substances, mélanges et produits chimiques.

REACh a institué un renversement de la charge de la preuve, en obligeant les entreprises, qu'elles soient productrices, importatrices ou utilisatrices d'une substance, à déposer un dossier d'enregistrement pour chaque substance à l'Agence européenne des produits chimiques.

De par une analyse centrée sur la gouvernance, le CESE pointe les forces et les points d'amélioration du dispositif REACh.

La séance a débuté par la présentation du bilan de l'avis "L'agriculture urbaine : un outil déterminant pour des villes durables" rapporté par Pascal Mayol et Etienne Gangneron au nom de la section de l'Agriculture de la pêche et de l'alimentation

Tags:

• REACH

© - copyright CESE - Mai 2024